

GRILLE D'ÉVALUATION CHERCHEURS-BOURSIERS ET CHERCHEUSES BOURSIÈRES « JUNIOR 1 »

Critères et description

Formation de la personne candidate en recherche

20

- Bourses, prix et distinctions pendant les études incluant les années postdoctorales, s'il y a lieu
- Pertinence et adéquation de la formation en regard du programme de recherche proposé
- Qualité des lettres de recommandation (s'il y a lieu)
- Qualité et diversité des milieux dans lesquels la personne candidate a reçu sa formation (Postdoctorat, Ph. D., M. Sc, résident)

A travers ce critère, nous voulons évaluer la capacité de la personne candidate à mener la programmation de recherche proposée, à travers sa formation.

Remarque : Il est important de ne pas pénaliser le dossier si la personne candidate vient d'un milieu (pays) où la culture académique diffère de celle du Québec.

Subventions, productivité scientifique et rayonnement

25

- Durée et importance relative des subventions (s'il y a lieu) compte tenu du domaine de recherche et des organismes subventionnaires (en tant que chercheur principal ou chercheuse principale, co-chercheur ou co-chercheuse, personne collaboratrice)
- Résumés et abrégés à l'échelle provinciale, nationale et internationale
- Publications parues ou acceptées : portée scientifique, impact, qualité des revues et continuité dans la productivité scientifique depuis le début de la carrière
- Brevets
- Participation, à titre de personne conférencière, à des symposia et congrès et fonctions au sein d'organismes divers

Il est question ici d'évaluer la productivité scientifique globale de la personne candidate en lien avec son niveau. On peut comparer le dossier avec d'autres ; il est cependant important de tenir compte des spécificités de son domaine de recherche, de son parcours et des diverses circonstances particulières qui y sont indiquées éventuellement.

Milieu d'accueil du chercheur-boursier ou de la chercheuse-boursière

15

- Disponibilité de fonds de démarrage
- Équipement commun disponible
- Espace de laboratoire mis à la disposition de la personne candidate
- Importance des charges administratives, cliniques, pédagogiques de la personne candidate
- Qualité de la lettre du mentorat
- Niveau de complémentarité avec d'autres chercheurs et chercheuses sur place
- Soutien financier d'autres sources

Ce critère apprécie les moyens, infrastructures et possibilités de collaboration offerts à la personne candidate ainsi que son intégration à son milieu de recherche.

Autonomie et indépendance de la personne candidate

10

- Capacité de former des étudiant.e.s et des médecins résidents s'il y a lieu
- Capacité démontrée ou potentielle de la personne candidate à obtenir des subventions significatives comme chercheur principal ou chercheuse principale
- Capacité démontrée ou potentielle de la personne candidate à publier à titre d'auteur principal (sans ses mentors ou mentores)

Le critère évalue la compétence de la personne candidate en tant que leader dans son milieu d'accueil et dans son domaine de recherche, sans l'apport de ses mentors.

Programme de recherche proposé

30

- Clarté de la présentation
- Cohérence du programme en regard des connaissances actuelles
- Faisabilité du programme compte tenu du milieu d'accueil, de la formation de la personne candidate et du support financier
- Impact scientifique dans la discipline
- Créativité, originalité et caractère innovant du programme de recherche
- Réalisme du projet et de l'échéancier de réalisation
- Valeur scientifique des méthodologies (validité des instruments)
- Validité des objectifs en regard de la revue de littérature

Le critère évalue la qualité, la pertinence et la faisabilité du programme de recherche, ainsi que son caractère novateur dans le domaine de recherche de la personne candidate. Il examine également la manière dont le programme est présenté en termes de méthodologie scientifique.

Remarque : *L'aspect innovant pourrait ne pas être pertinent dans certains domaines de recherche. Veiller à ne pas pénaliser le dossier si tel est le cas.*